

Capsule jurilinguistique

Civiquement vôtre

Le terme français **civique** et le terme anglais *civic* partagent la même origine latine et une graphie semblable. Ils revêtent aussi le même sens fondamental, soit celui de « relatif au citoyen », spécialement avec la connotation positive de « propre au bon citoyen » (*Robert*). On se place à cet égard sous l'angle des obligations que les citoyens ont les uns envers les autres pour favoriser la vie en société. Citons entre autres les expressions **devoirs civiques** et **sens civique**.

Le terme anglais *civic* possède en outre le sens plus étroit de ce qui se rapporte à une ville, un village ou une autre agglomération. Il est alors synonyme de « municipal ». Toutefois, le mot français *civique* n'a pas ce deuxième sens, et c'est donc commettre un anglicisme de l'utiliser pour évoquer le caractère municipal de quelque chose. Ainsi, il faut faire bien attention de rendre, par exemple, *civic elections* par *élections municipales* et *civic centre* par *centre municipal*.

Signalons par ailleurs que les expressions *civic address* et *civic number* désignent respectivement l'adresse d'un immeuble et le numéro d'un immeuble qui sont fixés par une municipalité. En français, on parlera, dans le premier cas, d'**adresse résidentielle** ou d'**adresse géographique** et, dans le second cas, de **numéro d'immeuble** ou de **numéro de voirie**. Dans la langue courante, les gens disent tout simplement numéro de porte.

Enfin, il importe de distinguer **civique** et **civil**, dont les sens sont voisins, mais ne se recoupent pas entièrement. À cette fin, prenons l'exemple concret du vote lors d'élections fédérales ou provinciales. Voter est une obligation civique dans le sens où il s'agit d'un devoir que devrait librement remplir tout bon citoyen. Toutefois, voter ne constitue pas une obligation civile, dans la mesure où les citoyens ne sont pas contraints de le faire par la loi.

Remerciements

L'Université de Saint-Boniface remercie Justice Canada de son appui financier à la préparation de ce juricourriel.